



ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF
en deux-sèvres



Assainissement non collectif

Cahier des charges Etude de définition de filière

Objectifs :

- ▶ Proposer à l'utilisateur un dispositif d'assainissement non collectif adapté :
 - *Au flux de pollution à traiter*
 - *Aux caractéristiques de l'immeuble (Pièces principales,...)*
 - *Aux caractéristiques de la parcelle (Aptitude à l'épandage)*
 - *A la sensibilité du milieu.*

- ▶ Informer et être un outil d'aide à la décision pour l'utilisateur.

- ▶ Être un complément technique d'information pour le SPANC et les entreprises (en plus des documentations de référence des fabricants).

1 – PROJET

- Nom et prénom de la personne ayant réalisé l'étude

- Localisation du projet sur plan de situation 1/25000^{ème} et localisation de la parcelle

- Description du projet doit comprendre :
 - a) *Les renseignements sur le propriétaire et le locataire le cas échéant*
 - b) *Le cadre de l'étude : (Réhabilitation, construction neuve,...)*
 - c) *Le type de bâtiment et sa fréquentation (maison individuelle, locatif, maison secondaire, gîtes,...)*
 - d) *Nombre de pièces principales et nombre de chambres*
 - e) *Détermination du nombre E.H. au moment du projet et en fonction du nombre de pièces principales*
 - f) *Rappel zonage d'assainissement et évolution*
 - g) *Mode d'alimentation en eau potable (Puits à usage domestique, forage,...)*
 - h) *Surface disponible pour l'assainissement (prise en compte de nouveau projet,...)*

2 - LA PARCELLE

Description générale (la parcelle dans son environnement) :

- Le niveau d'urbanisation : (maison isolée, hameau, agglomération)
- La situation et relief (Vallée, plaine,...) relevés topographiques de la parcelle et détermination de la pente
- Réseau hydraulique et exutoires (distance par rapport à un cours d'eau, mare, plan d'eau), préciser la catégorie piscicole du cours d'eau. Mentionner la présence de fossés (propriétés communale, départementale,...).
- Occupation du sol le jour des sondages (prairie, sol cultivé, bois,..) apporter des précisions sur la végétation dominante et /ou identifier des végétations caractéristique d'un sol.
- Les usages : Périmètre de captage, zone de baignade, puits ou forage déclaré ou non (recensement auprès du voisinage),...
-

Détermination du Profil

1) Sondages :

- au minimum 3, préciser si sondage pelle mécanique ou tarière et localiser les sondages sur une carte.
- Date du sondage,

- Conditions météorologiques : Le jour du sondage ET les jours et semaines précédent le sondage avec précision sur les intensités

<p>Temps :</p> <input type="checkbox"/> Pluie <input type="checkbox"/> Neige <input type="checkbox"/> Humidité <input type="checkbox"/> Temps ensoleillé <input type="checkbox"/> Temps sec <input type="checkbox"/> Gel <input type="checkbox"/> Temps variable	<p>Intensité :</p> <input type="checkbox"/> Faible <input type="checkbox"/> Moyenne <input type="checkbox"/> Forte
---	---

La profondeur minimum des profils doivent atteindre 1,20 m (sauf atteinte Horizon C – altération de la roche mère)

2) Formation du sol (Géologie)

Type de roche et formation

3) Profil synthétique

Horizons épaisseur	Texture	Structure	Couleur	Tâches	Teneur en E.G.
	Evaluer la texture dominante du sol : Sableuse Limoneuse Argileuse	Grumeleuse, lamellaire,...	<input type="checkbox"/> Rouge <input type="checkbox"/> Brun, <input type="checkbox"/> Brun-rouge <input type="checkbox"/> Vert <input type="checkbox"/> Gris,.....		Graviers Cailloux (> 2cm -5 cm) Pierres (> 5cm -20cm) Blocs (>20 cm)

➤ Photos des profils, si possible

4) Hydromorphie

Description du régime hydrique et forme de l'excès d'eau nappe perchée temporaire,...

Carte remontée de nappe BRGM

5) Perméabilité

Détermination de la perméabilité du sol si nécessaire avec au minimum 2 à 3 points de mesure.

Préciser la méthode utilisée, la profondeur des essais et déterminer le coefficient de K

3 – L'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

3.1 - Définition de la filière d'assainissement et dimensionnement

NB : La filière doit favoriser l'infiltration par sol avant de proposer d'autres dispositifs

Ce paragraphe intégrera :

a) Un point de Rappel : Synthèse des éléments précédents (Outil d'aide à l'utilisateur) > Proposition des filières adaptées (Niveau de curseur, code couleur ou système + / +++ / - / ---)

b) Une description de la filière sera réalisée (Avantages et Inconvénients,...)

c) Lorsqu'il y a nécessité d'implanter une **filière agréée**, un « Pré-tri » sera proposé à l'utilisateur, il tiendra compte au minimum :

- Capacité traitement (EH)
- Type de traitement (Boues activées, Cultures fixées,...)
- Fonctionnement (intermittence)
- Niveau d'entretien

L'objectif est de proposer à l'utilisateur des regroupements de filière lui permettant de mieux comprendre les grands principes de fonctionnement et d'entretien afin d'orienter son choix.

d) Dimensionnement en fonction du projet

e) Plan de l'implantation retenue (distance,...) et profil en coupe. Le plan servira à la bonne implantation et exécution des ouvrages.

3.2 - Rejet

Le rejet doit être exceptionnel, l'étude doit présenter la **justification de l'impossibilité de l'infiltration**.

Rappel des normes et règles de rejet

3.3 - Entretien

Fournir à l'utilisateur les conseils et guide d'entretien adaptés à la filière préconisée. Dans le cas des filières agréées préciser à l'utilisateur la nécessité de demander le guide de pose et d'entretien au fabricant.